

Paul à considérer Jésus l'auteur et le consommateur de notre foi<sup>1</sup> : ce Jésus, qui ayant voulu prendre toutes nos faiblesses, à cause de la ressemblance, à la réserve du péché<sup>2</sup>, a bien pris nos larmes, nos tristesses, nos douleurs et jusqu'à nos frayeurs; mais n'a pris ni nos joies ni nos ris, et n'a pas voulu que ses lèvres, où la grâce était répandue<sup>3</sup>, fussent dilatées une seule fois par un mouvement qui lui paraissait accompagné d'une indécence indigne d'un Dieu fait homme. Je ne m'en étonne pas; car nos douleurs et nos tristesses sont très-véritables, puisqu'elles sont de justes peines de notre péché : mais nous n'avons point sur la terre depuis le péché, de vrai sujet de nous réjouir : ce qui a fait dire au Sage<sup>4</sup> : « J'ai estimé le ris une erreur, et j'ai dit à la joie : « Pourquoi me trompes-tu? » ou, comme porte l'original : « J'ai dit au ris : Tu es un fou; et à la joie : Pourquoi fais-tu ainsi? » pourquoi me transportes-tu comme un insensé, et pourquoi me viens-tu persuader que j'ai sujet de me réjouir, quand je suis accablé de maux de tous côtés? Ainsi le Verbe fait chair, la Vérité éternelle manifestée dans notre nature, en a pu prendre les peines, qui sont réelles; mais n'en a pas voulu prendre le ris et la joie, qui ont trop d'affinité avec la déception et avec l'erreur.

Jésus-Christ n'est pas pour cela demeuré sans agrément : « tout le monde était en admiration des paroles de grâce qui sortaient de sa bouche<sup>5</sup>; » et non-seulement ses apôtres lui disaient : « Maître, à qui irons-nous? vous avez des paroles de vie éternelle<sup>6</sup>; » mais encore ceux qui étaient venus pour se saisir de sa personne répondaient aux pharisiens, qui leur en avaient donné l'ordre : « Jamais homme n'a parlé comme cet homme<sup>7</sup>. » Il parle néanmoins encore avec une tout autre douceur, lorsqu'il se fait entendre dans le cœur, et qu'il y fait sentir ce feu céleste dont David était transporté en prononçant ces paroles<sup>8</sup> : « Le feu s'allumera dans ma méditation. » C'est de là que naît dans les âmes pieuses, par la consolation du Saint-Esprit, l'effusion d'une joie divine; un plaisir sublime que le

<sup>1</sup> Heb. XII, 2.

<sup>2</sup> Ibid. IV, 15.

<sup>3</sup> Ps. XLIV, 3.

<sup>4</sup> Eccl. II, 2.

<sup>5</sup> Luc. IV, 22.

<sup>6</sup> Joan. VI, 69.

<sup>7</sup> Ibid. VII, 46.

<sup>8</sup> Ps. XXXVIII, 4.

monde ne peut entendre, par le mépris de celui qui flatte les sens; un inaltérable repos dans la paix de la conscience, et dans la douce espérance de posséder Dieu : nul récit, nulle musique, nul chant ne tient devant ce plaisir : s'il faut, pour nous émouvoir, des spectacles, du sang répandu, de l'amour, que peut-on voir de plus beau ni de plus touchant que la mort sanglante de Jésus-Christ et de ses martyrs; que ses conquêtes par toute la terre, et le règne de sa vérité dans les cœurs; que les fleches dont il les perce, et que les chastes soupirs de son Église et des âmes qu'il a gagnées, et qui courent après ses parfums? Il ne faudrait donc que goûter ces douceurs célestes et cette manne cachée, pour fermer à jamais le théâtre, et faire dire à toute âme vraiment chrétienne : *Les pécheurs*, ceux qui aiment le monde, *me racontent des fables*, des mensonges, et des inventions de leur esprit : ou, comme lisent les Septante : « ils me racontent, ils me proposent des plaisirs; mais il n'y a rien là qui ressemble à votre loi : » elle seule remplit les cœurs d'une joie qui, fondée sur la vérité, dure toujours.

Pour ceux qui voudraient de bonne foi qu'on réformât à fond la comédie, pour, à l'exemple des sages païens, y ménager, à la faveur du plaisir, des exemples et des instructions sérieuses pour les rois et pour les peuples, je ne puis blâmer leur intention : mais qu'ils songent qu'après tout, le charme des sens est un mauvais introducteur des sentiments vertueux. Les païens, dont la vertu était imparfaite, grossière, mondaine, superficielle, pouvaient l'insinuer par le théâtre : mais il n'a ni l'autorité, ni la dignité, ni l'efficacité qu'il faut pour inspirer les vertus convenables à des chrétiens : Dieu renvoie les rois à sa loi, pour y apprendre leurs devoirs : « Qu'ils la lisent tous les jours de leur vie<sup>1</sup> » qu'ils la méditent nuit et jour, comme un David<sup>2</sup> : « qu'ils s'endorment entre ses bras, et qu'ils s'entretiennent avec elle en s'éveillant, » comme un Salomon<sup>3</sup> : pour les instructions du théâtre, la touche en est trop légère, et il n'y a rien de moins sérieux, puisque l'homme y fait à la fois un jeu de ses vices et un amusement de la vertu.

<sup>1</sup> Ps. CXVIII, 84.

<sup>2</sup> Deut. XVII, 19.

<sup>3</sup> Ps. CXVIII, 85, 92, 96.

<sup>4</sup> Prov. VI, 22.

FIN DU PREMIER VOLUME.

## TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

	Pages.	Pages.
<b>DE L'INSTRUCTION DE M<sup>SR</sup> LE DAUPHIN, FILS DE LOUIS XIV.</b>		
LETRE AU PAPE INNOCENT XI, en latin et en français.	1	Perfection de l'intelligence au-dessus des sens. 33
La règle sur les études données par le roi.	2	La volonté et les actes. <i>ibid.</i>
La religion.	3	La vertu et les vices, la droite raison et la raison corrompue. 34
La grammaire, les auteurs latin, et la géographie.	5	Récapitulation. <i>ibid.</i>
L'histoire. Celle de France, composée pour monseigneur le Dauphin, en latin et en français.	7	CHAP. II. <i>Du corps</i> . Ce que c'est que le corps organique. <i>ibid.</i>
Saint Louis, modèle d'un roi parfait.	8	Division des parties du corps, et description des extérieures. 35
L'exemple du roi. <i>ibid.</i>		Description des parties intérieures, et premièrement de celles qui sont enfermées dans la poitrine. <i>ibid.</i>
La philosophie. <i>Traité de la Connaissance de Dieu et de soi-même.</i> <i>ibid.</i>		Les parties qui sont au-dessous de la poitrine. <i>ibid.</i>
La logique, la rhétorique et la morale.	9	Les passages qui conduisent aux parties ci-dessus décrites, c'est-à-dire, l'oesophage et la trachée-artère. 38
Les principes de la jurisprudence.	10	Le cerveau et les organes des sens. <i>ibid.</i>
Les autres parties de la philosophie. <i>ibid.</i>		Les parties qui règnent par tout le corps, et premièrement des os. 39
Les mathématiques. <i>ibid.</i>		Les artères, les veines et les nerfs. 40
Trois derniers ouvrages pour recueillir le fruit des études. <i>Histoire universelle pour expliquer la suite de la religion, et les changements des empires.</i> 11		Le sang et les esprits. 41
<i>Politique tirée des propres paroles de la sainte Écriture.</i> <i>ibid.</i>		Le sommeil, la veille et la nourriture. 42
<i>L'état du royaume et de toute l'Europe.</i> 12		Le cœur et le cerveau sont les deux maîtresses parties. 44
BREF DU PAPE INNOCENT XI. <i>ibid.</i>		La santé, la maladie, la mort; et à propos des maladies, les passions en tant qu'elles regardent le corps. <i>ibid.</i>
A MONSIEUR LE DAUPHIN. 13		La correspondance de toutes les parties. 46
<b>DE LA CONNAISSANCE DE DIEU ET DE SOI-MÊME.</b>		Récapitulation, où sont ramassées les propriétés de l'âme et du corps. 47
Dessin et division de ce Traité. 17		CHAP. III. <i>De l'union de l'âme et du corps</i> . L'âme est naturellement unie au corps. <i>ibid.</i>
CHAPITRE PREMIER. <i>De l'âme</i> . Opérations sensibles, et premièrement des cinq sens. <i>ibid.</i>		Deux effets principaux de cette union, et deux genres d'opération dans l'âme. <i>ibid.</i>
Le plaisir et la douleur. 18		Les sensations sont attachées à des mouvements corporels qui se font en nous. 48
Diverses propriétés des sens. 19		Les mouvements corporels qui se font en nous dans les sensations, viennent des objets par le milieu. 49
Le sens commun et l'imagination. <i>ibid.</i>		Les mouvements de nos corps, auxquels les sensations sont attachées, sont les mouvements des nerfs. <i>ibid.</i>
Des sens extérieurs et intérieurs, et plus en particulier de l'imagination. 20		Six propositions qui expliquent comment les sensations sont attachées à l'ébranlement des nerfs. 50
Les passions. 22		Réflexions sur la doctrine précédente. 53
Les opérations intellectuelles, et premièrement celles de l'entendement. 23		Six propositions qui font voir de quoi l'âme est instruite par les sensations, et l'usage qu'elle en fait, tant pour le corps que pour elle-même. <i>ibid.</i>
De certains actes de l'entendement qui sont joints aux sensations, et comment on en connaît la différence. 24		De l'imagination et des passions, et de quelle sorte il la faut considérer. 56
Différence de l'imagination et de l'entendement. 25		De l'imagination en particulier, et à quel mouvement du corps elle est attachée. <i>ibid.</i>
Comment l'imagination et l'intelligence s'unissent et s'aident, ou s'embarrassent mutuellement. 26		Des passions, et à quelle disposition du corps elles sont unies. 58
Différence d'un homme d'esprit et d'un homme d'imagination : l'homme de mémoire. 27		Second effet de l'union de l'âme et du corps, où se voient les mouvements du corps assujettis aux actions de l'âme. 60
Les actes particuliers de l'intelligence. <i>ibid.</i>		
Les trois opérations de l'esprit. 28		
Diverses dispositions de l'entendement. <i>ibid.</i>		
Les sciences et les arts. 30		
Ce que c'est que bien juger; quels en sont les moyens, et quels en sont les empêchements. 31		

	Pages.		Pages.
L'intelligence n'est attachée par elle-même à aucun organe, ni à aucun mouvement du corps.	61	Extrême différence de l'homme et de la bête.	92
L'intelligence, par sa liaison avec le sens, dépend en quelque sorte du corps, mais par accident.	62	Les animaux n'inventent rien.	93
La volonté n'est attachée à aucun organe corporel; et loin de suivre les mouvements du corps, elle y préside.	<i>ibid.</i>	De la première cause des inventions et de la variété de la vie humaine, qui est la réflexion.	94
L'empire que la volonté exerce sur les mouvements extérieurs, la rend indirectement maîtresse des passions.	63	Seconde cause des inventions, et de la variété de la vie humaine; la liberté.	95
La nature de l'attention, et ses effets immédiats sur le cerveau, par où paraît l'empire de la volonté.	64	Combien la sagesse de Dieu paraît dans les animaux.	<i>ibid.</i>
L'âme attentive à raisonner se sert du cerveau, par le besoin qu'elle a des images sensibles.	<i>ibid.</i>	Les animaux sont soumis à l'homme, et n'ont pas même le dernier degré de raisonnement.	96
L'effet de l'attention sur les passions, et comment l'âme les peut tenir en sujétion dans leur principe; où il est parlé de l'extravagance, de la folie et des songes.	66	Réponse à l'objection tirée de la ressemblance des organes.	<i>ibid.</i>
L'homme qui a médité la doctrine précédente, se connaît lui-même.	68	Ce que c'est que l'instinct qu'on attribue ordinairement aux animaux: deux opinions sur ce point.	97
Pour se bien connaître soi-même, il faut s'accoutumer, par de fréquentes réflexions, à discerner en chaque action ce qu'il y a du corps d'avec ce qu'il y a de l'âme.	<i>ibid.</i>	Conclusion de ce Traité, où l'excellence de la nature humaine est de nouveau démontrée.	98
Comment on peut distinguer les opérations sensibles d'avec les mouvements corporels, qui en sont inséparables.	70	<b>TRAITÉ DU LIBRE ARBITRE.</b>	
CHAP. IV. De Dieu créateur de l'âme et du corps, et auteur de leur vie. L'homme est un ouvrage d'un grand dessein et d'une sagesse profonde.	72	CHAPITRE PREMIER. Définition de la liberté dont il s'agit. Différence entre ce qui est permis, ce qui est volontaire, et ce qui est libre.	103
Le corps humain est l'ouvrage d'un dessein profond et admirable.	73	CHAP. II. Que cette liberté est dans l'homme, et que nous connaissons cela naturellement.	<i>ibid.</i>
Dessein merveilleux dans les sensations, et dans les choses qui en dépendent.	76	CHAP. III. Que nous connaissons naturellement que Dieu gouverne notre liberté, et ordonne de nos actions.	106
La raison nécessaire pour juger des sensations, et régler les mouvements extérieurs, devait nous être donnée, et ne l'a pas été sans un grand dessein.	<i>ibid.</i>	CHAP. IV. Que la raison seule nous oblige à croire ces deux vérités, quand même nous ne pourrions trouver le moyen de les accorder ensemble.	109
L'intelligence a pour objet des vérités éternelles, qui ne sont autre chose que Dieu même où elles sont toujours subsistantes et toujours parfaitement entendues.	77	CHAP. V. Divers moyens pour accorder ces deux vérités. Premier moyen. Mettre dans le volontaire l'essence de la liberté. Raisons décisives qui combattent cette opinion.	114
L'âme connaît, par l'imperfection de son intelligence, qu'il y a ailleurs une intelligence parfaite.	<i>ibid.</i>	CHAP. VI. Second moyen. Pour accorder notre liberté avec la certitude des décrets de Dieu: la science moyenne ou conditionnée. Faible de cette opinion.	115
L'âme qui connaît Dieu, et se sent capable de l'aimer, sent dès là qu'elle est faite pour lui, et qu'elle tient tout de lui.	79	CHAP. VII. Troisième moyen. Pour accorder notre liberté avec les décrets de Dieu: la contempation et la suavité, ou la délectation qu'on appelle victorieuse. Insuffisance de ce moyen.	116
L'âme connaît sa nature, en connaissant qu'elle est faite à l'image de Dieu.	<i>ibid.</i>	CHAP. VIII. Quatrième et dernier moyen. Pour accorder notre liberté avec les décrets de Dieu: la pré-motion et la prédétermination physique. Elle sauve parfaitement notre liberté, et notre dépendance de Dieu.	117
L'âme qui entend la vérité reçoit en elle-même une impression divine, qui la rend conforme à Dieu.	80	CHAP. IX. Objections et réponses, où l'on compare l'action libre de la volonté avec les autres actions qu'on attribue à l'âme, et avec celles qu'on attribue au corps.	120
L'image de Dieu s'achève en l'âme par une volonté droite.	81	CHAP. X. La différence des deux états de la nature humaine, innocente et corrompue, assignée selon les principes posés.	122
L'âme attentive à Dieu, se connaît supérieure au corps, et apprend que c'est par punition qu'elle en est devenue captive.	82	CHAP. XI. Des actions mauvaises, et de leurs causes.	123
Conclusion de ce chapitre.	83	<b>DISCOURS SUR L'HISTOIRE UNIVERSELLE.</b>	
CHAP. V. De la différence entre l'homme et la bête. Pourquoi les hommes veulent donner du raisonnement aux animaux. Deux arguments en faveur de cette opinion.	84	AVANT-PROPOS. Dessein général de cet ouvrage; sa division en trois parties.	125
Réponse au premier argument.	85	<b>PREMIÈRE PARTIE.</b>	
Second argument en faveur des animaux; en quoi ils nous sont semblables, et si c'est dans le raisonnement.	86	<b>LES ÉPOQUES OU LA SUITE DES TEMPS.</b>	
Si les animaux apprennent.	89	PREMIÈRE ÉPOQUE. Adam, ou la création. Premier âge du monde.	126
Suite, où on montre encore plus particulièrement ce que c'est que dresser les animaux, et que leur parler.	90	II <sup>e</sup> ÉPOQUE. Noé, ou le déluge. Deuxième âge du monde.	128
		III <sup>e</sup> ÉPOQUE. La vocation d'Abraham, ou le commencement du peuple de Dieu et de l'alliance. Troisième âge du monde.	129
		IV <sup>e</sup> ÉPOQUE. Moïse, ou la loi écrite. Quatrième âge du monde.	130

	Pages.		Pages.
V <sup>e</sup> ÉPOQUE. La prise de Troie.	131	CHAP. XXIV. Circonstances mémorables de la chute des Juifs; suite de leurs fausses interprétations.	236
VI <sup>e</sup> ÉPOQUE. Salomon, ou le temple achevé. Cinquième âge du monde.	132	CHAP. XXV. Réflexions particulières sur la conversion des Gentils. Profond conseil de Dieu, qui les voulait convertir par la croix de Jésus-Christ. Raisonnement de saint Paul sur cette manière de les convertir.	238
VII <sup>e</sup> ÉPOQUE. Romulus, ou Rome fondée.	134	CHAP. XXVI. Diverses formes de l'idolâtrie: les sens, l'intérêt, l'ignorance; un faux respect de l'antiquité, la politique, la philosophie, et les hérésies viennent à son secours: l'Église triomphe de tout.	241
VIII <sup>e</sup> ÉPOQUE. Cyrus, où les Juifs rétablis. Sixième âge du monde.	141	CHAP. XXVII. Réflexions générales sur la suite de la religion, et sur le rapport qu'il y a entre les livres de l'Écriture.	248
IX <sup>e</sup> ÉPOQUE. Scipion, ou Carthage vaincue.	151	CHAP. XXVIII. Les difficultés qu'on forme contre l'Écriture sont aisées à vaincre par les hommes de bon sens et de bonne foi.	253
X <sup>e</sup> ÉPOQUE. Naissance de Jésus-Christ. Septième et dernier âge du monde.	156	CHAP. XXIX. Moyen facile de remonter à la source de la religion, et d'en trouver la vérité dans son principe.	255
XI <sup>e</sup> ÉPOQUE. Constantin, ou la paix de l'Église.	163	CHAP. XXX. Les prédictions réduites à trois faits palpables: parabole du Fils de Dieu qui en établit la liaison.	259
XII <sup>e</sup> ÉPOQUE. Charlemagne, ou l'établissement du nouvel Empire.	176	CHAP. XXXI. Suite de l'Église catholique, et sa victoire manifeste sur toutes les sectes.	259
<b>DEUXIÈME PARTIE.</b>			
<b>LA SUITE DE LA RELIGION.</b>			
CHAPITRE PREMIER. La création, et les premiers temps.	177	<b>TROISIÈME PARTIE.</b>	
CHAP. II. Abraham et les patriarches.	184	<b>LES EMPIRES.</b>	
CHAP. III. Moïse, la loi écrite, et l'introduction du peuple dans la terre promise.	187	CHAPITRE PREMIER. Les révolutions des empires sont réglées par la Providence, et servent à humilier les princes.	262
CHAP. IV. David, Salomon, les rois et les prophètes.	193	CHAP. II. Les révolutions des empires ont des causes particulières que les princes doivent étudier.	264
CHAP. V. La vie et le ministère prophétique: les jugements de Dieu déclarés par les prophéties.	197	CHAP. III. Les Scythes, les Éthiopiens et les Égyptiens.	265
CHAP. VI. Jugements de Dieu sur Nabuchodonosor, sur les rois ses successeurs, et sur tout l'empire de Babylone.	199	CHAP. IV. Les Assyriens anciens et nouveaux, les Mèdes, et Cyrus.	273
CHAP. VII. Diversité des jugements de Dieu. Jugement de rigueur sur Babylone: jugement de miséricorde sur Jérusalem.	200	CHAP. V. Les Perses, les Grecs, et Alexandre.	275
CHAP. VIII. Retour du peuple sous Zorobabel, Esdras et Néhémias.	201	CHAP. VI. L'empire romain, et, en passant, celui de Carthage et sa mauvaise constitution.	282
CHAP. IX. Dieu, prêt à faire cesser les prophéties, répand ses lumières plus abondamment que jamais.	<i>ibid.</i>	CHAP. VII. La suite des changements de Rome est expliquée.	292
CHAP. X. Prophéties de Zacharie et d'Aggée.	202	CHAP. VIII. Conclusion de tout le discours précédent, où l'on montre qu'il faut tout rapporter à une Providence.	297
CHAP. XI. La prophétie de Malachie, qui est le dernier des prophètes; et l'achèvement du second temple.	203	<b>POLITIQUE</b>	
CHAP. XII. Les temps du second temple: fruit des châtiments et des prophéties précédentes: cessation de l'idolâtrie et des faux prophètes.	204	<b>TIRÉE</b>	
CHAP. XIII. La longue paix dont ils jouissent, par qui prédite.	205	<b>DES PROPRES PAROLES DE L'ÉCRITURE SAINTE.</b>	
CHAP. XIV. Interruption et rétablissement de la paix: division dans ce peuple saint: persécution d'Antiochus: tout cela prédit.	<i>ibid.</i>	<b>A M<sup>gr</sup> LE DAUPHIN.</b>	
CHAP. XV. Attente du Messie; sur quoi fondée: préparation à son règne, et à la conversion des Gentils.	207	<b>LIVRE PREMIER.</b>	
CHAP. XVI. Prodigieux aveuglement de l'idolâtrie avant la venue du Messie.	208	<b>DES PRINCIPES DE LA SOCIÉTÉ PARMIS LES HOMMES.</b>	
CHAP. XVII. Corruptions et superstitions parmi les Juifs: fausses doctrines des Pharisiens.	209	ARTICLE PREMIER. L'homme est fait pour vivre en société.	
CHAP. XVIII. Suite des corruptions parmi les Juifs: signal de leur décadence, selon que Zacharie l'avait prédit.	210	Première proposition. Les hommes n'ont qu'une même fin, et un même objet, qui est Dieu.	300
CHAP. XIX. Jésus-Christ, et sa doctrine.	<i>ibid.</i>	Deuxième proposition. L'amour de Dieu oblige les hommes à s'aimer les uns les autres.	<i>ibid.</i>
CHAP. XX. La descente du Saint-Esprit: l'établissement de l'Église: les jugements de Dieu sur les Juifs et sur les Gentils.	219	Troisième proposition. Tous les hommes sont frères.	<i>ibid.</i>
CHAP. XXI. Réflexions particulières sur le châtimement des Juifs, et sur les prédictions de Jésus-Christ qui l'avaient marqué.	224	Quatrième proposition. Nul homme n'est étranger à un autre homme.	301
CHAP. XXII. Deux mémorables prédictions de Notre-Seigneur sont expliquées, et leur accomplissement est justifié par l'histoire.	228	Cinquième proposition. Chaque homme doit avoir soin des autres hommes.	<i>ibid.</i>
CHAP. XXIII. La suite des erreurs des Juifs, et la manière dont ils expliquent les prophéties.	232	Sixième proposition. L'intérêt même nous unit.	<i>ibid.</i>
		ARTICLE II. De la société générale du genre humain naît la société civile, c'est-à-dire, celle des États, des peuples et des nations.	302

	Pages.
Première proposition. La société humaine a été détruite et violée par les passions.	302
Deuxième proposition. La société humaine, dès le commencement des choses, s'est divisée en plusieurs branches par les diverses nations qui se sont formées.	303
Troisième proposition. La terre qu'on habite ensemble sert de lien entre les hommes, et forme l'unité des nations.	<i>ibid.</i>
ARTICLE III. Pour former les nations et unir les peuples, il a fallu établir un gouvernement.	
Première proposition. Tout se divise et se partialise parmi les hommes.	305
Deuxième proposition. La seule autorité du gouvernement peut mettre un frein aux passions, et à la violence devenue naturelle aux hommes.	<i>ibid.</i>
Troisième proposition. C'est par la seule autorité du gouvernement que l'union est établie parmi les hommes.	<i>ibid.</i>
Quatrième proposition. Dans un gouvernement réglé, chaque particulier renonce au droit d'occuper par force ce qui lui convient.	<i>ibid.</i>
Cinquième proposition. Par le gouvernement chaque particulier devient plus fort.	306
Sixième proposition. Le gouvernement se perpétue, et rend les États immortels.	<i>ibid.</i>
ARTICLE IV. Des lois.	
Première proposition. Il faut joindre les lois au gouvernement pour le mettre dans sa perfection.	307
Deuxième proposition. On pose les principes primitifs de toutes les lois.	<i>ibid.</i>
Troisième proposition. Il y a un ordre dans les lois.	<i>ibid.</i>
Quatrième proposition. Un grand roi explique les caractères des lois.	<i>ibid.</i>
Cinquième proposition. La loi punit et récompense.	308
Sixième proposition. La loi est sacrée et inviolable.	<i>ibid.</i>
Septième proposition. La loi est réputée avoir une origine divine.	<i>ibid.</i>
Huitième proposition. Il y a des lois fondamentales qu'on ne peut changer; il est même très-dangereux de changer sans nécessité celles qui ne le sont pas.	309
ARTICLE V. Conséquence des principes généraux de l'humanité.	
Unique proposition. Le partage des biens entre les hommes, et la division des hommes mêmes en peuples et en nations, ne doit point altérer la société générale du genre humain.	<i>ibid.</i>
ARTICLE VI. De l'amour de la patrie.	
Première proposition. Il faut être bon citoyen, et sacrifier à sa patrie dans le besoin tout ce qu'on a, et sa propre vie : où il est parlé de la guerre.	311
Deuxième proposition. Jésus-Christ établit, par sa doctrine et par ses exemples, l'amour que les citoyens doivent avoir pour leur patrie.	312
Troisième proposition. Les apôtres et les premiers fidèles ont toujours été de bons citoyens.	314
LIVRE DEUXIÈME.	
DE L'AUTORITÉ : QUE LA ROYALE ET L'HÉRÉDITAIRE EST LA PLUS PROPRE AU GOUVERNEMENT.	
ARTICLE PREMIER. Par qui l'autorité a été exercée dès l'origine du monde.	
Première proposition. Dieu est le vrai roi.	315

	Pages.
Deuxième proposition. Dieu a exercé visiblement par lui-même l'empire et l'autorité sur les hommes.	316
Troisième proposition. Le premier empire parmi les hommes est l'empire paternel.	<i>ibid.</i>
Quatrième proposition. Il s'établit pourtant bientôt des rois, ou par le consentement des peuples, ou par les armes : où il est parlé du droit de conquêtes.	317
Cinquième proposition. Il y avait au commencement une infinité de royaumes, et tous petits.	318
Sixième proposition. Il y a eu d'autres formes de gouvernement que celle de la royauté.	<i>ibid.</i>
Septième proposition. La monarchie est la forme de gouvernement la plus commune, la plus ancienne, et aussi la plus naturelle.	<i>ibid.</i>
Huitième proposition. Le gouvernement monarchique est le meilleur.	319
Neuvième proposition. De toutes les monarchies la meilleure est la successive ou héréditaire, surtout quand elle va de mâle en mâle, et d'aîné en aîné.	<i>ibid.</i>
Dixième proposition. La monarchie héréditaire a trois principaux avantages.	320
Onzième proposition. C'est un nouvel avantage d'exclure les femmes de la succession.	321
Douzième proposition. On doit s'attacher à la forme du gouvernement qu'on trouve établie dans son pays.	<i>ibid.</i>

## ARTICLE II.

Première proposition. Il y a un droit de conquête très-ancien, et attesté par l'écriture.	<i>ibid.</i>
Deuxième proposition. Pour rendre le droit de conquête incontestable, la possession paisible y doit être jointe.	322

## LIVRE TROISIÈME.

## OU L'ON COMMENCE A EXPLIQUER LA NATURE ET LES PROPRIÉTÉS DE L'AUTORITÉ ROYALE.

## ARTICLE PREMIER. On en remarque les caractères essentiels.

Unique proposition. Il y a quatre caractères ou qualités essentielles à l'autorité royale.	<i>ibid.</i>
--	--------------

## ARTICLE II. L'autorité royale est sacrée.

Première proposition. Dieu établit les rois comme ses ministres, et règne par eux sur les peuples.	323
Deuxième proposition. La personne des rois est sacrée.	<i>ibid.</i>
Troisième proposition. On doit obéir au prince par principe de religion et de conscience.	324
Quatrième proposition. Les rois doivent respecter leur propre puissance, et ne l'employer qu'au bien public.	<i>ibid.</i>

## ARTICLE III. L'autorité royale est paternelle, et son propre caractère c'est la bonté.

Première proposition. La bonté est une qualité royale, et le vrai apanage de la grandeur.	325
Deuxième proposition. Le prince n'est pas né pour lui-même, mais pour le public.	<i>ibid.</i>
Troisième proposition. Le prince doit pourvoir aux besoins du peuple.	326
Quatrième proposition. Dans le peuple ceux à qui le prince doit le plus pourvoir sont les faibles.	327
Cinquième proposition. Le vrai caractère du prince est de pourvoir aux besoins du peuple; comme celui du tyran est de ne songer qu'à lui-même.	<i>ibid.</i>

	Pages.
Sixième proposition. Le prince inutile au bien du peuple est puni aussi bien que le méchant qui le tyrannise.	328
Septième proposition. La bonté du prince ne doit pas être altérée par l'ingratitude du peuple.	<i>ibid.</i>
Huitième proposition. Le prince ne doit rien donner à son ressentiment ni à son humeur.	<i>ibid.</i>
Neuvième proposition. Un bon prince épargne le sang humain.	329
Dixième proposition. Un bon prince déteste les actions sanguinaires.	330
Onzième proposition. Les bons princes exposent leur vie pour le salut de leur peuple, et la conservent aussi pour l'amour d'eux.	<i>ibid.</i>
Douzième proposition. Le gouvernement doit être doux.	331
Treizième proposition. Les princes sont faits pour être aimés.	332
Quatorzième proposition. Un prince qui se fait haïr par ses violences est toujours à la veille de périr.	333
Quinzième proposition. Le prince doit se garder des paroles rudes et moqueuses.	<i>ibid.</i>

## LIVRE QUATRIÈME.

## SUIITE DES CARACTÈRES DE LA ROYAUTE.

## ARTICLE PREMIER. L'autorité royale est absolue.

Première proposition. Le prince ne doit rendre compte à personne de ce qu'il ordonne.	<i>ibid.</i>
Deuxième proposition. Quand le prince a jugé, il n'y a point d'autre jugement.	334
Troisième proposition. Il n'y a point de force coactive contre le prince.	<i>ibid.</i>
Quatrième proposition. Les rois ne sont pas pour cela affranchis des lois.	335
Cinquième proposition. Le peuple doit se tenir en repos sous l'autorité du prince.	336
Sixième proposition. Le peuple doit craindre le prince; mais le prince ne doit craindre que de faire mal.	<i>ibid.</i>
Septième proposition. Le prince doit se faire craindre des grands et des petits.	337
Huitième proposition. L'autorité royale doit être invincible.	<i>ibid.</i>
Neuvième proposition. La fermeté est un caractère essentiel à la royauté.	338
Dixième proposition. Le prince doit être ferme contre son propre conseil, et ses favoris, lorsqu'ils veulent le faire servir à leurs intérêts particuliers.	339
Onzième proposition. Il ne faut pas aisément changer d'avis après une mûre délibération.	340
ARTICLE II. De la mollesse, de l'irrésolution, et de la fausse fermeté.	

Première proposition. La mollesse est l'ennemie du gouvernement : caractère du paresseux, et de l'esprit indécis.	<i>ibid.</i>
Deuxième proposition. Il y a une fausse fermeté.	341
Troisième proposition. Le prince doit commencer par soi-même à commander avec fermeté, et se rendre maître de ses passions.	<i>ibid.</i>
Quatrième proposition. La crainte de Dieu est le vrai contre-poids de la puissance : le prince le craint d'autant plus qu'il ne doit craindre que lui.	342

## LIVRE CINQUIÈME.

## QUATRIÈME ET DERNIER CARACTÈRE DE L'AUTORITÉ ROYALE.

## ARTICLE PREMIER. Que l'autorité royale est soumise à la raison.

Première proposition. Le gouvernement est un ouvrage de raison et d'intelligence.	342
Deuxième proposition. La véritable fermeté est le fruit de l'intelligence.	344
Troisième proposition. La sagesse du prince rend le peuple heureux.	345
Quatrième proposition. La sagesse sauve les États plutôt que la force.	346
Cinquième proposition. Les sages sont craints et respectés.	<i>ibid.</i>
Sixième proposition. C'est Dieu qui donne la sagesse.	347
Septième proposition. Il faut étudier la sagesse.	<i>ibid.</i>
Huitième proposition. Le prince doit étudier et faire étudier les choses utiles : quelle doit être son étude.	348
Neuvième proposition. Le prince doit savoir la loi.	<i>ibid.</i>
Dixième proposition. Le prince doit savoir les affaires.	<i>ibid.</i>
Onzième proposition. Le prince doit savoir connaître les occasions et les temps.	349
Douzième proposition. Le prince doit connaître les hommes.	350
Treizième proposition. Le prince doit se connaître lui-même.	351
Quatorzième proposition. Le prince doit savoir ce qui se passe au dedans et au dehors de son royaume.	352
Quinzième proposition. Le prince doit savoir parler.	353
Seizième proposition. Le prince doit savoir se taire : le secret est l'âme des conseils.	<i>ibid.</i>
Dix-septième proposition. Le prince doit prévoir.	354
Dix-huitième proposition. Le prince doit être capable d'instruire ses ministres.	<i>ibid.</i>

## ARTICLE II. Moyens à un prince d'acquérir les connaissances nécessaires.

Première proposition. Premier moyen : Aimer la vérité, et déclarer qu'on la veut savoir.	355
Deuxième proposition. Deuxième moyen : Être attentif, et considéré.	356
Troisième proposition. Troisième moyen : Prendre conseil, et donner toute liberté à ses conseillers.	357
Quatrième proposition. Quatrième moyen : Choisir son conseil.	359
Cinquième proposition. Cinquième moyen : Écouter et s'informer.	360
Sixième proposition. Sixième moyen : Prendre garde à qui on croit, et punir les faux rapports.	<i>ibid.</i>
Septième proposition. Septième moyen : Consulter les temps passés, et ses propres expériences.	362
Huitième proposition. Huitième moyen : S'accoutumer à se résoudre par soi-même.	363
Neuvième proposition. Neuvième moyen : Éviter les mauvaises finesses.	364
Dixième proposition. Modèle de la finesse, et de la sagesse véritable, dans la conduite de Saül et de David : pour servir de preuve et d'exemple à la proposition précédente.	365

## ARTICLE III. Des curiosités et connaissances dangereuses : et de la confiance qu'on doit mettre en Dieu.

Première proposition. Le prince doit éviter les consultations curieuses et superstitieuses.	367
---	-----

	Pages.		Pages.
Deuxième proposition. On ne doit pas présumer des conseils humains, ni de leur sagesse.	369	tion du genre humain il s'y est toujours conservé quelques principes de religion.	384
Troisième proposition. Il faut consulter Dieu par la prière, et mettre en lui sa confiance, en faisant ce qu'on peut de son côté.	<i>ibid.</i>	Deuxième proposition. Ces idées de religion avaient, dans ces peuples, quelque chose de ferme et d'invincible.	<i>ibid.</i>
ARTICLE IV. Conséquence de la doctrine précédente : de la majesté et de ses accompagnements.		Troisième proposition. Ces principes de religion, quoique appliqués à l'idolâtrie et à l'erreur, ont suffi pour établir une constitution stable d'État et de gouvernement.	<i>ibid.</i>
Première proposition. Ce que c'est que la majesté.	370	Quatrième proposition. La véritable religion étant fondée sur des principes certains, rend la constitution des États plus stable et plus solide.	385
Deuxième proposition. La magnanimité, la magnificence, et toutes les grandes vertus conviennent à la majesté.	371		
<b>LIVRE SIXIÈME.</b>			
LES DEVOIRS DES SUJETS ENVERS LE PRINCE, ÉTABLIS PAR LA DOCTRINE PRÉCÉDENTE.			
ARTICLE PREMIER. Du service qu'on doit au prince.			
Première proposition. On doit au prince les mêmes services qu'à sa patrie.	373	Première proposition. La vraie religion a pour marque manifeste son antiquité.	386
Deuxième proposition. Il faut servir l'État comme le prince l'entend.	<i>ibid.</i>	Deuxième proposition. Toutes les fausses religions ont pour marque manifeste leur innovation.	387
Troisième proposition. Il n'y a que les ennemis publics, qui séparent l'intérêt du prince de l'intérêt de l'État.	<i>ibid.</i>	Troisième proposition. La suite du sacerdoce rend cette marque sensible.	388
Quatrième proposition. Le prince doit être aimé comme un bien public, et sa vie est l'objet des vœux de tout le peuple.	374	Quatrième proposition. Cette marque d'innovation est ineffaçable.	<i>ibid.</i>
Cinquième proposition. La mort du prince est une calamité publique : et les gens de bien la regardent comme un châtement de Dieu sur tout le peuple.	<i>ibid.</i>	Cinquième proposition. La même marque est donnée pour connaître les schismatiques séparés de l'Église chrétienne.	389
Sixième proposition. Un homme de bien préfère la vie du prince à la sienne, et s'expose pour le sauver.	375	Sixième proposition. Il ne suffit pas de conserver la saine doctrine sur les fondements de la foi : il faut en tout et partout être uni à la vraie Église.	<i>ibid.</i>
ARTICLE II. De l'obéissance due au prince.			
Première proposition. Les sujets doivent au prince une entière obéissance.	376	Septième proposition. Il faut toujours revenir à l'origine.	<i>ibid.</i>
Deuxième proposition. Il n'y a qu'une exception à l'obéissance qu'on doit au prince ; c'est quand il commande contre Dieu.	<i>ibid.</i>	Huitième proposition. L'origine du schisme est aisée à trouver.	<i>ibid.</i>
Troisième proposition. On doit le tribut au prince.	<i>ibid.</i>	Neuvième proposition. Le prince doit employer son autorité, pour détruire dans son État les fausses religions.	390
Quatrième proposition. Le respect, la fidélité, et l'obéissance qu'on doit aux rois, ne doivent être altérés par aucun prétexte.	377	Dixième proposition. On peut employer la rigueur contre les observateurs des fausses religions ; mais la douceur est préférable.	<i>ibid.</i>
Cinquième proposition. L'impiété déclarée, et même la persécution, n'exemptent pas les sujets de l'obéissance qu'ils doivent aux princes.	378	Onzième proposition. Le prince ne peut rien faire de plus efficace, pour attirer les peuples à la religion, que de donner bon exemple.	391
Sixième proposition. Les sujets n'ont à opposer à la violence des princes que des remontrances respectueuses, sans mutinerie et sans murmure, et des prières pour leur conversion.	379	Douzième proposition. Le prince doit étudier la loi de Dieu.	<i>ibid.</i>
ARTICLE III. Deux difficultés tirées de l'Écriture, de David, et des Machabées.			
Première proposition. La conduite de David ne favorise pas la rébellion.	381	Treizième proposition. Le prince est exécuteur de la loi de Dieu.	<i>ibid.</i>
Deuxième proposition. Les guerres des Machabées n'autorisent point les révoltes.	382	Quatorzième proposition. Le prince doit procurer que le peuple soit instruit de la loi de Dieu.	392
<b>LIVRE SEPTIÈME.</b>			
DES DEVOIRS PARTICULIERS DE LA ROYAULTÉ.			
ARTICLE PREMIER. Division générale des devoirs du prince.			
ARTICLE II. De la religion, en tant qu'elle est le bien des nations et de la société civile.			
Première proposition. Dans l'ignorance et la corrup-		ARTICLE IV. Erreurs des hommes du monde et des politiques, sur les affaires et les exercices de la religion.	

	Pages.		Pages.
Cinquième proposition. Indifférence des sages du monde sur la religion.	395	peuples, et il y laisse répandre un esprit de soulèvement.	409
Sixième proposition. Comment la politique en vint enfin à persécuter la religion, avec une iniquité manifeste.	<i>ibid.</i>	Troisième proposition. Dieu décide de la fortune des États.	<i>ibid.</i>
Septième proposition. Les esprits faibles se moquent de la piété des rois.	396	Quatrième proposition. Le bonheur des princes vient de Dieu, et a souvent de grands retours.	410
Huitième proposition. Le sérieux de la religion, connu des grands rois. Exemple de David.	<i>ibid.</i>	Cinquième proposition. Il n'y a point de hasard dans le gouvernement des choses humaines ; et la fortune n'est qu'un mot qui n'a aucun sens.	<i>ibid.</i>
Neuvième proposition. Le prince doit craindre trois sortes de fausse piété : et premièrement la piété à l'extérieur, et par politique.	<i>ibid.</i>	Sixième proposition. Comme tout est sagesse dans le monde, rien n'est hasard.	<i>ibid.</i>
Dixième proposition. Seconde espèce de fausse piété : la piété forcée ou intéressée.	397	Septième proposition. Il y a une providence particulière dans le gouvernement des choses humaines.	411
Onzième proposition. Troisième espèce de fausse piété : la piété mal entendue, et établie où elle n'est pas.	<i>ibid.</i>	Huitième proposition. Les rois doivent, plus que tous les autres, s'abandonner à la providence de Dieu.	<i>ibid.</i>
ARTICLE V. Quels soins ont eu les grands rois du culte de Dieu.			
Première proposition. Les soins de Josué, de David et de Salomon, pour établir l'arche d'alliance, et bâtir le temple de Dieu.	398	Neuvième proposition. Nulle puissance ne peut échapper les mains de Dieu.	<i>ibid.</i>
Deuxième proposition. Tout ce qu'on fait pour Dieu, de plus magnifique, est toujours au-dessous de sa grandeur.	399	Dixième proposition. Ces sentiments produisent dans le cœur des rois une piété véritable.	412
Troisième proposition. Les princes font sanctifier les fêtes.	<i>ibid.</i>	Onzième proposition. Cette piété est agissante.	<i>ibid.</i>
Quatrième proposition. Les princes ont soin, non-seulement des personnes consacrées à Dieu, mais encore des biens destinés à leur subsistance.	<i>ibid.</i>	Douzième proposition. Le prince qui a failli ne doit pas perdre espérance, mais retourner à Dieu par la pénitence.	<i>ibid.</i>
Cinquième proposition. Les soins admirables de David.	400	Treizième proposition. La religion fournit aux princes des motifs particuliers de pénitence.	413
Sixième proposition. Soins des lieux et des vaisseaux sacrés.	<i>ibid.</i>	Quatorzième proposition. Les rois de France ont une obligation particulière à aimer l'Église et à s'attacher au saint-siège.	<i>ibid.</i>
Septième proposition. Louanges de Josias et de David.	<i>ibid.</i>	<b>LIVRE HUITIÈME.</b>	
Huitième proposition. Soins de Néhémias ; et comme il protège les lévites contre les magistrats.	401	SUITE DES DEVOIRS PARTICULIERS DE LA ROYAULTÉ.	
Neuvième proposition. Réflexions que doivent faire les rois, à l'exemple de David, sur leur libéralité envers les églises ; et combien il est dangereux de mettre la main dessus.	<i>ibid.</i>	<i>De la justice.</i>	
Dixième proposition. Les rois ne doivent pas entreprendre sur les droits et l'autorité du sacerdoce ; et ils doivent trouver bon que l'ordre sacerdotal les maintienne contre toute sorte d'entreprises.	402	ARTICLE PREMIER. Que la justice est établie sur la religion.	
Onzième proposition. Exemple des rois de France, et du concile de Chalcédoine.	403	Première proposition. Dieu est le juge des juges, et préside aux jugements.	415
Douzième proposition. Le sacerdoce et l'empire sont deux puissances indépendantes, mais unies.	<i>ibid.</i>	Deuxième proposition. La justice appartient à Dieu, et c'est lui qui la donne aux rois.	<i>ibid.</i>
Treizième proposition. En quel péril sont les rois qui choisissent de mauvais pasteurs.	<i>ibid.</i>	Troisième proposition. La justice est le vrai caractère d'un roi, et c'est elle qui affermit son trône.	416
Quatorzième proposition. Le prince doit protéger la piété, et affectionner les gens de bien.	405	Quatrième proposition. Sous un Dieu juste, il n'y a point de pouvoir purement arbitraire.	<i>ibid.</i>
Quinzième proposition. Le prince ne souffre pas les impies, les blasphémateurs, les jurteurs, les parjures, ni les devins.	<i>ibid.</i>	ARTICLE II. Du gouvernement que l'on nomme arbitraire.	
Seizième proposition. Les blasphèmes font périr les rois et les armées.	<i>ibid.</i>	Première proposition. Il y a parmi les hommes une espèce de gouvernement que l'on appelle arbitraire, mais qui ne se trouve point parmi nous, dans les États parfaitement policés.	417
Dix-septième proposition. Le prince est religieux observateur de son serment.	406	Deuxième proposition. Dans le gouvernement légitime, les personnes sont libres.	<i>ibid.</i>
Dix-huitième proposition. Où l'on expose le serment du sacre des rois de France.	<i>ibid.</i>	Troisième proposition. La propriété des biens est légitime et inviolable.	<i>ibid.</i>
Dix-neuvième proposition. Dans le doute, on doit interpréter en faveur du serment.	407	Quatrième proposition. On propose l'histoire d'Achab, roi d'Israël ; de la reine Jézabel, sa femme ; et de Naboth.	<i>ibid.</i>
ARTICLE VI. Des motifs de religion particuliers aux rois.			
Première proposition. C'est Dieu qui fait les rois, et qui établit les maisons régnantes.	408	ARTICLE III. De la législation et des jugements.	
Deuxième proposition. Dieu inspire l'obéissance aux		Première proposition. On définit l'un et l'autre.	419